



REGLEMENT

CHAMPIONNAT DE FRANCE JEUNES DE DUATHLON

ALBERTVILLE 10 AVRIL 2016

A / Le Championnat de France JEUNES de duathlon est couvert de par son agrément F.F.TRI. Les organisateurs ne peuvent être tenus pour responsables des vols, pertes et accidents consécutifs à un mauvais état de santé ou un non respect du règlement.

Le Championnat de France JEUNES de duathlon 2016 s'organisera sous le label féminin et le label développement durable de la Fédération Française de Triathlon.

B / Le Championnat de France JEUNES de duathlon 2016 se déroulera à Albertville le dimanche 10 Avril 2016, sur le Parc Olympique Henry Dujol – Av Joseph Fontanet.

Il comporte 6 courses à son programme :

- Un championnat de France Minimes Filles réservé aux licenciées FFTRI nées en 2001 et 2002,
- Un championnat de France Minimes Garçons réservé aux licenciés FFTRI nés en 2001 et 2002,
- Un championnat de France Cadettes réservé aux licenciées FFTRI nées en 1999 et 2000
- Un championnat de France Cadets Garçons réservé aux licenciés FFTRI nés en 1999 et 2000,
- Un championnat de France Juniors Filles réservé aux licenciées FFTRI nées en 1997 et 1998
- Un championnat de France Juniors Garçons réservé aux licenciés FFTRI nés en 1997 et 1998,

C / Le retrait des dossards de toutes les courses aura lieu Stade Henry Dujol salle VIP – Av de Winnenden - le samedi 9 Avril de 15 h à 17h30 et le dimanche 10 avril de 7h30 à 10h00 sur le site du Mât Olympique Av Joseph Fontanet

D / 1 - Aucune inscription sur place ne sera possible.

D / 2 - COÛT D'INSCRIPTION

Le coût de l'inscription est fixé à 22 €

D / 3 - PROGRAMME DU CHAMPIONNAT DE FRANCE JEUNES DE DUATHLON 2016

Toutes les catégories									
Samedi 9 Avril				Dimanche 10 Avril					
Retraits des dossards sur le site	De 15h à 17h30				De 7h30 à 10h				
Exposé de course sur le site	De 17h30 à 18h30								
Compétition	Dimanche 10 Avril 2016								
Catégorie	N° Aire de transition	Ouv ^t Parc	Ferm Parc	Départ	Evacuation du Parc	Podium	Format course	Distances	
Minimes G	1	8h00	8h45	9h00	10h00	17h30	XS	2.621/10.98/1.648	
Minimes F	2	8h00	8h45	10h00	11h00	17h30	XS	2.621/10.98/1.648	

Cadets G	1	10h30	11h00	11h15	12h45	17h30	S	4.878/18.305/2.664
Cadettes	2	11h45	12h30	12h45	14h30	17h30	S	4.878/18.305/2.664
Juniors F	1	13h30	14h15	14h30	16h15	17h30	S	4.878/18.305/2.664
Juniors G	2	15h15	15h45	16h00	17h15	17h30	S	4.878/18.305/2.664
Remise des Prix : 17H30								

D / 4 - CLASSEMENTS

Toutes ces courses délivrent le titre de Champion de France de duathlon 2016 pour la catégorie concernée titulaire de licence jeune compétition et de nationalité française.

Individuels :

Minimes, cadets, juniors filles et garçons.

Equipe de club par catégorie :

Minimes, cadets et juniors, filles et garçons.

Classement sur les trois premiers de chaque club.

E / les inscriptions se font uniquement par internet via le site espace tri 2.0

Date limite des inscriptions : 4 avril 2016

F / Les règles d'organisation et les règles de courses sont celles applicables sur toutes les épreuves agréées par la Fédération Française de Triathlon.

L'ensemble des participants d'un même club porteront la même tenue de leur club durant la course et sur le podium

Au regard des titres de « Champion(ne) de France » décernés, un maillot de Champion(ne) de France est remis à l'occasion de la cérémonie protocolaire de remise des prix à l'arrivée. Dans le cas où des licenciés F.F.TRI. de nationalité étrangère participeraient au Championnat de France individuel, deux podiums distincts seront mis en place : un podium scratch et un podium des licenciés F.F.TRI. de nationalité française. Les champions et championnes de France sont tenus de revêtir ce maillot sur le podium protocolaire.

1. Retrait des dossards : Les dossards de plusieurs concurrents d'une même ligue peuvent être retirés par un membre de la même ligue sur justification de son identité et de celle de chaque concurrent concerné.

Une puce électronique est remise à chaque concurrent. La perte de celle-ci sera facturée 15 € HT.

Les compétiteurs devront se munir d'une ceinture porte dossard afin de fixer par trois points d'attache, l'unique dossard remis par l'organisation.

2. Règles générales : Les compétiteurs doivent connaître et respecter les règles de course, obéir aux instructions des officiels. Les compétiteurs sont responsables de leurs équipements, et doivent s'assurer que ceux-ci sont conformes aux règles. Il est de la responsabilité de l'athlète d'être bien préparé pour l'épreuve, qu'il s'agisse de son état général ou de son niveau d'entraînement.

3. Exposé de course : Tout concurrent est obligatoirement présent lors de l'exposé de

course. Celui-ci se déroulera au Lycée Professionnel Grand Arc – 265 chemin de la Charrette (à proximité du site de l'épreuve) samedi 9 avril de 17h30 à 18h30

4. Règles de course et arbitrage : Seuls les arbitres officiels de la FFTRI peuvent appliquer les sanctions. Leurs décisions sont sans appel.

Course avec Aspiration/ Abri autorisé (règlement sur vélo page 72)

Toutes les fautes (non sujettes à disqualification) intervenant depuis la procédure de départ jusqu'à la fin de la 2^{ème} transition font l'objet d'une pénalité de temps exécutée dans la zone de pénalité situé dans les 500 derniers mètres du parcours pédestre.

Courir torse nu est interdit.. Les fermetures des tri-fonctions pourront être ouvertes au plus jusqu'au bas du sternum. Les bretelles seront gardées sur les épaules.

- Strict respect des zones de propreté
- Un compétiteur ne doit pas bloquer, gêner, agresser, faire des mouvements brusques qui contrarieraient la progression d'un autre compétiteur, que ce soit intentionnellement ou par négligence.
- Les compétiteurs doivent suivre entièrement les parcours balisés par l'organisation. S'ils quittent le parcours, ils doivent revenir à l'endroit même où ils l'ont quitté, par leurs propres moyens.
- Toute aide physique ou matérielle, depuis le départ de la course jusqu'à l'arrivée du concurrent est interdite et disqualifiante.

G / ANNULATION / DESISTEMENT

En cas d'annulation pour force majeure, les droits d'inscription seront remboursés à 50%.

En cas de désistement, la demande devra être faite par écrit, un certificat médical sera demandé et les droits d'inscription remboursés le cas échéant à 50%. Les désistements dans la dernière semaine ne seront pas remboursés.

H / DROIT A L'IMAGE – CNIL

Chaque coureur autorise l'organisation du Championnat de France de duathlon 2016 à utiliser toutes les images sur lesquelles il pourrait être identifié dans le cadre de documents promotionnels et publicitaires nécessaires à la communication du Championnat de France de duathlon

Conformément à la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant. Par notre intermédiaire, vous pouvez être amené à recevoir des propositions d'autres sociétés ou associations. Si vous ne le souhaitez pas, il suffit de nous écrire en nous indiquant votre nom, prénom, adresse et si possible votre numéro de dossard.

Nous contacter :

Organisation et inscriptions: Jacques Jehlé - jacques.jehle@orange.fr - tél. 06 80 37 71 98